

L'Écho des

# TAILLADES

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION N° 80 - HIVER 2019

*Les temps forts*

# *de l'année 2018*

**Les temps forts / P 22**  
*en photos*



**COMMUNIQUÉ de**  
**Christian Mounier**  
Conseiller départemental

**Mesdames  
et Messieurs,**

Suite à l'arrêt de mes permanences  
au sein des différentes communes de  
mon canton, je vous informe que je  
reste à votre disposition pour toute  
demande de rendez-vous en mairie de  
votre commune ou en mairie de Cheval  
Blanc. Je vous invite à contacter mon  
secrétariat au 04 90 16 10 49  
Restant à votre écoute.

**Responsable publication :**

Nicole Girard

**Rédaction :**

Nicole Girard, Marie-Claude Nougier,  
Michèle Nougier, Florence Roche,  
Sonia Saorin

# SOMMAIRE

Bulletin municipal d'information N° 80

## HIVER 2019

<b>EDITO</b>	<b>P - 1</b>
<b>TRAVAUX</b>	<b>P - 2/3</b>
<b>DU CÔTÉ DU PERSONNEL</b>	<b>P - 4/5</b>
<b>ENVIRONNEMENT ET URBANISME</b>	<b>P - 6/7</b>
<b>VIE COMMUNALE</b>	<b>P - 8/9</b>
<b>ECOLE</b>	<b>P - 12</b>
<b>VIE CULTURELLE</b>	<b>P - 13</b>
<b>AUX ALENTOURS</b>	<b>P - 14</b>
<b>SYNDICAT DES EAUX</b>	<b>P - 15</b>
<b>VIE ASSOCIATIVE</b>	<b>P - 16/21</b>
<b>LES TEMPS FORTS 2018</b>	<b>P - 22/23</b>
<b>AGENDA</b>	<b>P - 24</b>
<b>ETAT CIVIL</b>	<b>P - 25</b>



# EDITO

**«La vie est comme un arc-en-ciel :  
il lui faut à la fois de la pluie  
et du soleil pour en voir les couleurs.»**

A. Ramaiya.

**L'année 2019 nous dira si les  
incertitudes, les questionnements  
auront un écho bienveillant pour  
l'avenir de notre pays.**

Avec cette nouvelle année où tous les possibles sont à venir, je tiens à vous souhaiter en mon nom personnel, ainsi qu'au nom des conseillers municipaux et de toute l'équipe des agents tous nos meilleurs vœux.

Le journal l'Echo des Taillades qui est devenu un rendez-vous annuel permet de faire le bilan de l'année écoulée mais aussi d'évoquer les travaux, les aménagements, les projets, les évolutions à venir.

Dans cette édition n°80, vous pourrez y découvrir les travaux effectués pour sécuriser l'école de la Combe et améliorer le confort des petits Tailladais avec l'ouverture d'une classe supplémentaire.

A l'initiative du Conseil municipal des enfants, promotion 2017/2018, des jeux ont été installés dans la cour de l'école pour proposer aux enfants des activités libres et agrémenter les temps de pause. Concernant le Plan local d'urbanisme (PLU), il nous faudra revoir notre copie à la demande des services de l'Etat en apportant des modifications au niveau de certaines zones.

Avec la création d'un nouveau service public consacré à la défense extérieure contre les incendies (DECI), les communes ont l'obligation d'entretenir les bornes à incendies. Il est de notre devoir de protéger notre patrimoine et notre Luberon, c'est pour cela que la commune, comme les propriétaires, doivent respecter l'obligation légale de débroussaillage (OLD) qui est la meilleure façon de se protéger contre la propagation d'incendie. Chacun est responsable !



Dans cet esprit de civisme, ce journal rappelle quelques règles de vivre ensemble afin de conserver la qualité et le cadre de vie de notre commune.

Plusieurs pages de ce numéro sont dédiées à la vie associative. Je tiens à remercier les bénévoles des associations pour le temps et l'énergie qu'ils consacrent à l'organisation des animations, des événements culturels ou sportifs qui rythment la vie locale tout au long de l'année. C'est pourquoi la commune s'engage à leurs côtés et les accompagne à travers différentes aides : financières, mise à disposition de salles municipales, d'équipements sportifs, de matériels et des services communaux nécessaires au bon déroulement des différentes manifestations.

D'ailleurs, vous pourrez lire dans ce journal, les différentes interventions réalisées par les agents du Service technique dans plusieurs domaines comme l'entretien de la voirie et des bâtiments communaux, des espaces verts, l'installation du matériel lors des festivités, etc.

**Je vous souhaite une bonne lecture et  
vous renouvelle tous mes vœux pour  
cette année 2019.**

Bien à vous  
Nicole GIRARD

# TRAVAUX *réalisés*

## • SÉCURISATION DE L'ÉCOLE

Pour donner suite aux instructions de la Préfecture dans le cadre de la sécurisation des bâtiments scolaires contre des attaques malveillantes, la commune a mis en place des moyens de protection autour et à l'intérieur de l'école.

- Installation d'une alarme PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) dans chaque classe et en extérieur.

**Entreprise : INGUIMBERT**

**Coût : 9 700 € TTC (travaux subventionnés à hauteur de 35% dans le cadre de la Dotation de l'Etat).**



## • REMPLACEMENT DES PORTAILS D'ACCÈS ET DU GRILLAGE D'ENCEINTE DE L'ÉCOLE

considéré trop facilement franchissable par un grillage plus solide et d'une hauteur plus élevée.

**Entreprise : MIDI CLOTURES**

**Coût : 13 176 € TTC**

**(travaux subventionnés à hauteur de 6 672,40 €).**

• **TRAVAUX EN RÉGIE**, les agents des services techniques ont réalisé quelques aménagements pour sécuriser les classes et certaines parties vulnérables du bâtiment (pose de verrous sur chaque porte des classes, des toilettes et de la salle de motricité, consolidation de certaines portes de classes...).

## • SERVICE DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE (DECI)

Conformément à la réglementation, le conseil municipal réuni le 6 novembre dernier, a voté la création d'un service DECI, nouvelle compétence attribuée aux communes.

Pour ce faire, la commune a mandaté la Société SUEZ afin d'établir un état des lieux des postes incendie (PI). Suite à ce diagnostic, 5 poteaux ont été remplacés du fait de leur état hors service.

**Entreprise : Reynier**

**Coût : 11 250 € TTC**

## • MENUISERIES AU MOULIN

Dans le cadre des économies d'énergie, et au vu de la vétusté des quatre portes fenêtres de la salle des fêtes, côté sud, où une déperdition thermique a été constatée, la commune a bénéficié des CEE (certificats d'économie d'énergie) au taux de 90% pour remplacer les anciennes par des menuiseries en aluminium de qualité pour garder le cachet patrimonial du bâtiment.

**Entreprise : Granon et Fils**

**Coût : 33 000 € TTC**

**(réduction de 90% de CEE).**



# TRAVAUX à venir

*Certains travaux sont imminents mais ne sont pas encore engagés à l'heure où nous écrivons cet article, certains seront réalisés à la parution de ce bulletin.*

## • STATION D'ÉPURATION QUARTIER DES VAUTES (STEP)

Afin de remédier à une saturation hydraulique du fait de l'arrivée d'eaux claires parasites, outre des tests à la fumée sur des zones déterminées qui ont abouti à des travaux chez les administrés, et des réparations effectuées par la société SUEZ et le Canal de Cabedan sur certains points, la commune a dû :

- réparer des canalisations par robotisation (travaux en cours de réalisation par la société REHACANA)  
– Coût estimatif : 7 710 € €
- revoir des regards défectueux et renouveler une partie de canalisations sur la RD2 (travaux en cours de réalisation par le groupement LTP/REYNIER)  
Coût estimatif : 49 662,64 € TTC

La qualité du génie civil de la STEP en tant que structure présente de nombreux désordres ; il est envisagé, notamment, courant janvier-février de remplacer certains organes vitaux (dégrilleur et déshuileur) afin de capter autant que possible les matières particulaires et les graisses pour limiter les charges à traiter sur la biologie.

***L'offre du marché est en cours.***

## • Requalification de la RD2 (partie entre les 2 ronds-points OUEST et EST)

Le cabinet ELLIPSE est le maître d'œuvre de la commune. Il l'accompagne dans l'accomplissement des différentes phases du dossier et également dans le suivi des travaux. Une réunion avec les riverains de cette voie sera programmée afin de leur présenter le plan de la nouvelle configuration de la voie.



- Nouveau bâtiment des Services techniques
- Rénovation du chemin Saint-François

Suite aux travaux réalisés par le Syndicat Durance Ventoux pour l'alimentation en eau potable (voir page 15).

# Du côté DU PERSONNEL

**Avec leur tenues de sécurité, ils ne passent pas inaperçus... mais de qui parle-t-on ? Eh bien des employés municipaux des services techniques !**



Mais savons-nous qui ils sont et avons-nous bien conscience du travail qu'ils accomplissent au fil des jours ?



**Serge, le plus ancien**, déjà là, du temps de Jean Blanc (ancien Maire de 1953 à 1989), est très précieux pour les plantations, la tonte des espaces verts tels que le stade, Saint-Ferréol, le pré du Moulin Saint-Pierre. Vous avez dû l'apercevoir également le matin au rond-point de l'Olivier, aux heures de rentrée des enfants qui s'acheminent vers l'école. Il les aide à traverser et veille à leur sécurité.

**Mikaël et Michel sont plus orientés vers les bâtiments :**

petites réparations de tous genres, électricité, entretien des bâtiments municipaux... et notamment l'école où il y a toujours quelque chose à faire !



**Bruno, «le solitaire»**, il aime à se présenter comme cela ! Il affectionne particulièrement les travaux de peinture, mais apprécie également les travaux d'entretien des espaces verts, et vient en renfort de Serge quand un coup de main est nécessaire.

**Et enfin, Julien «mon jeune»** comme l'appelle, l'adjoint délégué aux travaux Albert Verchère. Il s'est bien intégré dans ce service et il est une aide très précieuse auprès de ses collègues.



**Mais tous peuvent faire du travail de jardinage, d'entretien des espaces publics, la polyvalence et l'adaptabilité sont leur quotidien.**

Leur journée commence par la distribution des tâches au local technique et de là, seul ou en équipe, ils s'en vont avec le matériel nécessaire. Bien que la saison d'automne et d'hiver soit là, la douceur du temps nécessite encore de tondre, d'éliminer les herbes trop envahissantes, d'enlever les

feuilles mortes et de tailler les arbustes et arbres qui auraient tendance à prendre toute la place en cachant les panneaux indicateurs et débordant sur les trottoirs. Sans oublier l'entretien des cimetières et notamment à l'approche des fêtes de la Toussaint, ils mettent un honneur à nettoyer encore davantage ces lieux en hommage à nos disparus.

**Au printemps il faut fleurir**

les ronds-points et autres lieux en veillant à choisir des plantes peu gourmandes en eau et capables de résister aux prédateurs sans produits phytosanitaires ou pesticides bannis de nos pratiques.

**Et sans cesse il faut veiller** sur les espaces verts afin qu'ils restent «en bonne santé» comme dit Serge et aussi, renchérissent Michel et Mikaël : *«qu'ils restent propres car nous sommes souvent confrontés à des comportements d'incivilité (tags, détritus sur la voie publique, bouteilles ou canettes jetées ça et là ...) qui nous pèsent mais il faut y remédier pour ne pas se faire gagner ! »*

Dès qu'il y a une manifestation prévue, ils sont tous présents pour installer le matériel demandé par les associations (chaises, tables, estrade/scène, renforcement du nombre des conteneurs à déchets ....), réparer les ultimes pannes avant les manifestations ...

**Ils sont toujours prêts** à donner un coup de main, à intervenir en cas de besoin, avec courtoisie, amabilité et patience !

**Nous les avons vus également à la fin de l'année s'affairer à poser les guirlandes de Noël pour donner au village l'ambiance des fêtes, quand d'autres préparaient la crèche dans les Carrières pour le maintien de nos traditions.**

***Merci, Messieurs, pour votre gentillesse et votre efficacité !***

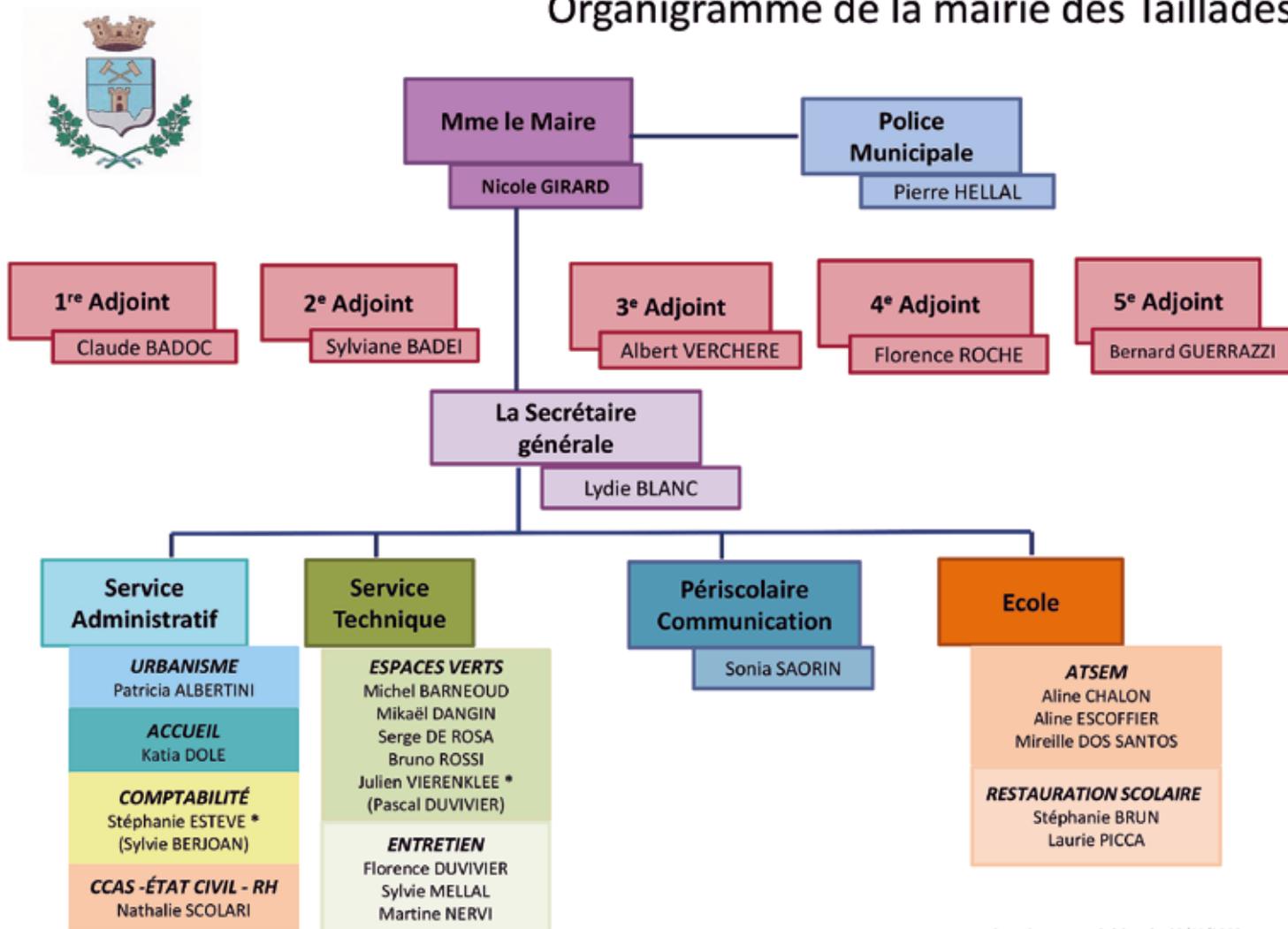
# Une nouvelle SECRÉTAIRE GÉNÉRALE aux Taillades



Lydie Blanc a pris ses fonctions de Secrétaire générale au sein de la mairie des Taillades en novembre 2018. Elle succède à Céline Bellon qui occupait le poste de Directrice générale des services depuis 2015.

Chargée de communication durant 20 ans à la mairie de Saint-Rémy-de-Provence, elle fait le choix de donner une autre direction à sa carrière professionnelle pour être au cœur du service public de proximité. Elle traverse la Durance pour prendre le poste de Secrétaire générale à Fontaine-de-Vaucluse. Riche de cette expérience, elle rejoint Les Taillades pour mettre ses compétences au service de la commune.

## Organigramme de la mairie des Taillades



\* Remplaçant(e)

# ENVIRONNEMENT ET URBANISME



## CCFF Comité Communal des Feux de Forêt

Durant la période estivale, à l'initiative du CCFF, deux distributeurs de prospectus d'informations sur les risques d'incendie et sur la protection du massif forestier ont été mis en place. Ils étaient situés :

- Chemin de Badarel
  - Pied Caud Village (barrière DFCI près du canal)
- Les informations communiquées grâce à ces distributeurs ont permis de sensibiliser au mieux les promeneurs. À noter que cet été, nous avons été épargnés par les feux de forêt.

Il est important de rappeler que le débroussaillage est soumis à une réglementation qui concerne les propriétaires des terrains et des constructions situés à l'intérieur et à moins de 200 mètres de bois, forêts, garrigues ou maquis. Ces travaux doivent être réalisés avant le 31 mai 2019.

Plus d'infos sur le site : <http://www.prevention-incendie-foret.com/connaitre-les-regles/debroussaillage>

*Période  
janvier - février  
mars...  
je débrousaille !*



## PLU - LE PLAN LOCAL D'URBANISME

Compte tenu de la volonté du Conseil municipal de la commune de prendre en compte l'avis formulé par les services de l'Etat, les conseillers municipaux, lors de la dernière séance du 6 novembre 2018 ont retiré la délibération du 11 juin 2018 approuvant le plan local d'urbanisme.

Le 14 août 2018, date limite de réponse de l'Etat dans son pouvoir de contrôle : le Plan Local d'Urbanisme fait l'objet d'observations de fond et de forme qui portent essentiellement sur la capacité limitée de la station d'épuration communale

Après une rencontre avec Mme la Sous-préfète et ses services, il convient de retirer ladite délibération pour reprendre les travaux d'élaboration du Plan local d'urbanisme de la commune. En effet, même avec les améliorations apportées à la station d'épuration, il apparaît que celle-ci n'aura pas la capacité suffisante pour traiter les eaux usées en cas d'ouverture de zones à urbaniser en parallèle des permis de construire qui peuvent être déposés sur des terrains privés. Il s'agit de modifier le PLU en requalifiant les OAP en zone à urbaniser non opérationnelle (2AU), c'est-à-dire, de différer l'ouverture à l'urbanisation des secteurs du Moulin (OAP N°1 : prévision de 35 logements) et du chemin des Mulets (OAP n°2 : prévision 20 logements en 1<sup>re</sup> phase, et 32 logements en 2<sup>e</sup> phase). La deuxième rectification à tenir compte est de supprimer certaines dispositions du règlement des zones agricoles.

### Que va-t-il se passer ?

Une modification du Plan Local d'Urbanisme doit être réalisée en tenant compte des observations des services de l'Etat. Une enquête publique sera lancée, à l'issue de laquelle, le Conseil municipal devra à nouveau se prononcer.

#### Rappel :

le service urbanisme est ouvert les lundis matin, mardis et mercredis de 8h30 à 12h et 13h30 à 16h45. Un architecte conseil du Parc Naturel Régional du Luberon tient une permanence 2 mardis par mois.

Vous pouvez prendre rendez-vous en Mairie.

# RISQUES INONDATION

**Dans les zones à fort risque, et notamment depuis la Loi Barnier portant sur le principe de précaution, l'Etat élabore des Plans de Prévention du Risque Inondation (PPRI) en associant les collectivités et les habitants.**

## Les PPRI qu'est-ce que c'est ?

Ces plans sont devenus une obligation légale dans toutes les communes à risque, avec des objectifs très précis définis par la loi : protection du risque en réduisant la vulnérabilité des personnes et des biens; prévention du risque en évitant que des phénomènes ne se renouvellent, d'où la maîtrise de l'urbanisation dans certaines parties d'un territoire à risque.

*En ce qui concerne notre commune, nous sommes soumis au PPRI Coulon Calavon qui est en phase de prescription (il est porté à connaissance de la collectivité mais pas encore approuvé).*

Ce document a identifié les zones inondables et surtout évalué leur niveau de risque. À partir de ces éléments de connaissance des lieux et de l'aléa, il permet de définir les règles d'urbanisme et de construction et de déterminer des mesures de protection à prendre par la collectivité et les particuliers. Il s'impose au Plan Local d'Urbanisme (PLU).

D'autre part, le Syndicat de rivière Coulon Calavon (SIRCC), gestionnaire des cours d'eau du bassin versant, est chargé de mettre en œuvre un contrat de rivière, véritable feuille de route en matière de politique de l'eau.

Notamment, un programme d'actions de prévention des inondations (Papi) a été créé. Des travaux ont été réalisés afin de permettre d'améliorer la protection des zones habitées contre les crues. Un programme a déjà été finalisé avec la construction de digues en aval à Cavaillon, la restauration et le renforcement de passages à risque, comme par exemple le mur d'Andouin à Robion. D'autres programmes sont en cours d'élaboration.

Le rôle de chacun est donc indispensable pour atténuer les conséquences des risques.

L'Etat transmet la connaissance et les informations sur le risque. La commune intègre ces informations dans son PLU et met également en place un plan communal de sauvegarde (PCS) obligatoire qui permet de coordonner les différentes phases à activer en cas d'inondation : alerte, accompagnement, hébergement, soutien à la population ...

Et enfin, n'oublions surtout pas les habitants qui sont en première ligne en cas d'événement majeur. Il y a donc lieu de les informer en amont sur le risque.

Une campagne nationale a été réalisée dès le début de l'automne dernier. Il est bon de rappeler les 8 bons comportements à adopter en cas de pluies intenses.

 <p><b>JE M'INFORME</b> et je reste à l'écoute des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels</p>	 <p><b>JE NE PRENDS PAS MA VOITURE ET JE REPORTE MES DÉPLACEMENTS</b></p>	 <p><b>JE ME SOUCIE DES PERSONNES PROCHES,</b> de mes voisins et des personnes vulnérables</p>	 <p><b>JE M'ÉLOIGNE DES COURS D'EAU</b> et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts</p>
 <p><b>JE NE SORS PAS</b> Je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre</p>	 <p><b>JE NE DESCENDS PAS DANS LES SOUS-SOLS ET JE ME RÉFUGIE EN HAUTEUR, EN ÉTAGE</b></p>	 <p><b>JE NE M'ENGAGE NI EN VOITURE NI À PIED</b> Pont submersible, gué, passage souterrain... Moins de 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture</p>	 <p><b>JE NE VAIS PAS CHERCHER MES ENFANTS À L'ÉCOLE,</b> ils sont en sécurité</p>

# VIE communale

## Elections : de nouvelles modalités d'inscription

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, un répertoire unique électoral, géré par l'INSEE, a été mis en place. Il a pour but de lutter contre l'abstention, de réduire le nombre de non-inscrits et de mal-inscrits.

Dans le cadre de la réforme de la gestion des listes électorales, chaque électeur possède désormais un numéro d'identifiant national pour éviter les doubles inscriptions dans des communes différentes.

Les conditions d'inscription sur les listes électorales ont été également assouplies.

## Comment ça marche ?

**Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.**

Si l'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans, dans les autres cas, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Précédemment, il fallait s'inscrire avant le 31 décembre pour pouvoir voter l'année suivante. À compter du 2 janvier 2020, les demandes d'inscription pourront être déposées, au plus tard, le sixième vendredi précédant le scrutin, soit 37 jours.

**Cette année, à titre de transition, pour les élections européennes du 26 mai 2019, vous pourrez vous inscrire jusqu'au samedi 31 mars 2019.**

**Une permanence aura lieu en mairie de 10h à 12h.**

Pour cela, vous devez vous munir d'une pièce d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile.

Plus d'infos sur [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47)



## NOUVEAUX ARRIVANTS

*Vous venez d'emménager sur le village... Une matinée vous est réservée le samedi 23 mars avec une présentation du village, une visite guidée suivie par un apéritif de bienvenue.*

*N'hésitez pas à vous inscrire auprès de Sonia Saorin au service Communication ou à l'accueil de la Mairie.*

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)



**En décembre dernier, les élus et les techniciens des collectivités de Vaucluse ont été invités à une rencontre sur l'habitat des seniors, au Conseil départemental 84 en lien avec les partenaires du Comité départemental d'information et de coordination de l'habitat (CDICH).**

Ce sujet est une véritable préoccupation de l'action publique où qu'elle soit (communes rurales, communes périurbaines, villes centre ...). Les statistiques (voir encadré) sont là pour prendre en compte cette problématique de l'habitat des seniors.

En effet, le vieillissement de la population est aujourd'hui présent en France et sur l'ensemble des territoires.

**Les personnes âgées de 60 ans et plus sont au nombre de 1,5million (Insee 2015). Elles seront 20 millions en 2030 et près de 24 millions en 2060.**

**Le nombre des plus de 85 ans passera de 1,4 million aujourd'hui à 5 millions en 2060 (projections)**

Ce phénomène est lié à l'augmentation de l'espérance de vie qui nécessite une réflexion sur l'aménagement de l'habitat face à une situation de perte d'autonomie.

Le CCAS de la commune est un service de proximité qui oriente les personnes âgées vers les partenaires contribuant au maintien à leur domicile en aménageant par exemple, des parties de leur habitation pour leur faciliter des gestes de la vie quotidienne ou la mise en place d'un service d'aide à domicile que l'ADMR (aide à domicile en milieu rural) de Cheval-Blanc/Les

Taillades propose ainsi que d'autres associations habilitées dans ce domaine.

Le CCAS organise également des moments festifs comme le repas de Noël de nos anciens, rendez-vous tant attendu par toutes et tous. Cette année, nombreux ont répondu à l'invitation de la mairie le mardi 4 décembre au Moulin Saint-Pierre pour venir partager dans la convivialité, cette journée où se sont mêlés plats gustatifs et animation musicale pour le bonheur de tous.

## ARCHIVES MUNICIPALES FONDS ANCIEN CLASSÉ

**La commune est dotée d'un fonds d'archives anciennes qui retracent des pans de l'histoire de la communauté des Taillades depuis le Moyen Age jusqu'à la Révolution française.**

Ces documents sont répertoriés dans un inventaire mais n'ont pas été classés dans les règles d'archivage et de conservation comme il se doit.

Or, la commune est adhérente au Centre de Gestion 84 qui est un organisme de conseil, d'appui, d'assistance et d'expertise pour les collectivités territoriales. Ce centre met à la disposition des communes, à un tarif intéressant, un service d'archivage notamment pour leurs archives dites modernes (après la Révolution).

La commune a profité de ce service pour classer, dans un premier temps, les archives anciennes.



La demande a été acceptée et l'archiviste missionné a travaillé une semaine. Désormais la consultation des documents est plus simple.

Ainsi notre fonds d'archives, plutôt riche, a été mis en ordre, rangé avec minutie dans des chemises et cartons propres à lui assurer une bonne conservation.

Il se décline selon une nomenclature nationale et se compose pour notre commune de la manière suivante :

- 1 carton section D, E, F, G (dans la chemise DD1 (1297-1789), par exemple, se trouvent des documents sur la délimitation de la Montagne du Luberon avec les communautés limitrophes, ou la

réparation du chemin montant à l'église. La chemise FF1 contient des documents portant sur la circulation, la chasse, les poids et mesures etc .... ).

- 1 carton HH où des documents intitulés «délibération et journal de la Province du Comtat sur l'affaire des grains» 1789 aiguisent notre curiosité...

Les archives sont consultables par tous, sur place et sur simple demande à la mairie.

Cependant, au vu de leur fragilité (papier ancien et encre passée) leur manipulation exige le plus grand soin. Si nous voulons les transmettre aux générations futures, mieux vaut être attentif à nos gestes.

# VIE communale

## SITE DU VILLAGE

**Vous avez certainement déjà visité le nouveau site Internet dédié à notre village. Il est également consultable sur smartphone.**



Le bandeau de la première page vous permet en quelques clics de faire vos recherches en sélectionnant la rubrique qui vous intéresse : accueil, vivre aux Taillades, découvrir, actualités, agenda, contact.

Grâce à l'agenda, vous avez un aperçu rapide des différents événements proposés sur le village. Les actualités vous apporteront plus de détails sur les manifestations.

Chacune de ces rubriques propose de multiples possibilités de recherches par le biais de fenêtres avec, pour certaines, des liens vers d'autres sites.

**À partir de janvier 2019, la newsletter arrive...**

Si vous souhaitez être informé régulièrement des actualités sur le village, nous vous invitons à vous inscrire à notre newsletter dès à présent !

Vous recevrez directement dans votre boîte mail, toutes les infos sur Les Taillades.  
communication.taillades@orange.fr

Bien documenté, le site offre une véritable aide dans de nombreux domaines et permet d'effectuer des formalités sans avoir à se déplacer. Pour les personnes rencontrant des difficultés face à cette dématérialisation, l'accueil de la Mairie est à votre disposition pour vous accompagner.

Sonia SAORIN, notre efficace chargée de communication alimente ces rubriques.

Encore faut-il qu'elle-même soit avisée de ce qui se passe dans le village, de ce que les associations préparent et proposent comme activités et manifestations. N'hésitez pas à la tenir informée !

Pour le plaisir de voir de jolies photographies, d'apprendre des choses sur les formalités administratives ou de mettre à jour vos connaissances, prenez le temps d'y jeter un œil. Vous serez agréablement surpris par sa richesse.

[www.lestaillades.fr](http://www.lestaillades.fr)



## ARRIVÉE DE BETTY'S FLEURS

**Depuis le 26 octobre dernier, nous comptons un nouveau commerce sur notre commune.**

Betty Biaggini -artisan-fleuriste- prendra un grand plaisir à vous accueillir dans sa boutique située sur la route de Robion (RD2), à côté de Provence Matériaux. Résidant à Plan d'Orgon, elle a eu un véritable «coup de cœur» pour le village et aime à dire «qu'elle a l'impression d'y être depuis toujours». Un grand choix de fleurs et plantes vous attend dans ce lieu où la simplicité et le naturel sont au rendez-vous.



*Ouvert tous les jours sauf le Lundi de 8h30 à 12h30-15h à 19h  
Dimanche de 9h à 12h30 - BETTY'S FLEURS -232 Route de Robion  
84300 LES TAILLADES - Tel. 04 86 69 13 24*

## UN NOUVEAU GÉRANT AU CARREFOUR CONTACT

**Stéphane MIRABEL, le nouveau gérant du Carrefour Contact a pris en main le magasin du quartier Bel Air depuis déjà près de deux mois.**

La grande distribution et le petit commerce n'ont pas de secret pour lui car il les côtoie depuis plus de 26 ans ! Raison pour laquelle il vous accordera toute son écoute et vous conseillera dans le choix de des nombreux produits qu'il propose.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre commune et une très bonne réussite.

*Il vous accueillera avec plaisir, tous les jours de 8h à 20h et le dimanche matin de 9h à 12h30.*



# VIVRE ENSEMBLE

**Eviter les incivilités afin de permettre une meilleure qualité de vie.**

## Animaux

Régulièrement, les services municipaux reçoivent les plaintes d'administrés ayant à subir les nuisances provoquées par des aboiements fréquents et intempestifs des chiens de leurs voisins.

Aboier est certes un comportement normal pour un chien, mais les aboiements prolongés, deviennent un trouble anormal et une nuisance pour les voisins.

La Loi ne pénalise pas directement les aboiements de chiens, mais sanctionne par contre les propriétaires ou les possesseurs d'animaux qui ne prennent pas toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage. En effet, porter atteinte à la tranquillité publique est puni d'une amende de 3<sup>e</sup> classe (jusqu'à 450 €).

Il est recommandé également de tenir les chiens en laisse lors de promenades afin d'éviter les confrontations entre animaux.

D'autres nuisances peuvent provenir d'un chenil, d'un poulailler ou d'une écurie mal entretenus, des vecteurs d'odeurs, de prolifération de mouches... peuvent incommoder les voisins. Il est de toute façon recommandé pour le bien-être des animaux de tenir ses lieux propres. Là aussi la Loi vient au secours des animaux maltraités et des voisins. Quant aux propriétaires de chats, pour éviter la multiplication, pensez à la stérilisation, à la vaccination et au tatouage... Et enfin, concernant les nouveaux animaux de compagnie (serpent, souris) si vous êtes détenteur de l'un d'eux, pensez à le déclarer à la Direction départementale.



## Haies

Il est important de rappeler que les haies ne doivent pas déborder sur l'espace public. La Loi recommande aux usagers d'effectuer l'élagage destiné à éviter d'empiéter sur les voies communales afin de garantir à tous la commodité du passage. Il est difficile pour certaines personnes âgées ou maman avec poussette de descendre du trottoir pour emprunter la chaussée parce que des arbustes «débordent».



## Chiens catégorie 2

Les chiens dangereux sont classés en 2 catégories. L'acquisition de chiens de 1<sup>re</sup> catégorie est interdite. Avant toute acquisition d'un chien de 2<sup>e</sup> catégorie, le futur propriétaire du chien doit suivre une formation. Une fois acquis, le chien doit subir une évaluation comportementale. Ensuite, le propriétaire doit faire une demande de permis de détention. Il est rappelé qu'à l'extérieur, votre chien doit être tenu en laisse et muni d'une muselière.

Le permis est délivré par arrêté municipal. Le maire peut refuser la délivrance du permis, si les résultats de l'évaluation comportementale du chien le justifient. Le refus est adressé au propriétaire.

En cas de changement de commune de résidence, le propriétaire du chien doit présenter son permis de détention à la mairie de son nouveau domicile.

**Nota : le défaut de présentation par le propriétaire, à la demande des forces de l'ordre, du permis de détention ou de tout autre justificatif est puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.**

# ECOLE



## LA RENTRÉE

**C'est au son de la clarinette et du violoncelle que les 215 élèves de l'école ont fait leur rentrée cette année.**



Une rentrée en musique pour accueillir les nombreuses nouveautés : nouveaux élèves, nouvelle classe mais aussi nouveaux enseignants. Ils sont nombreux cette année à rejoindre l'équipe : M. GASTAL en CM2, Mme ABEILLE en CM1/CM2, Mme OUTTRABADI qui complète le temps de classe en grande section et CE2 et Mme KRAVTCHENKO qui le partage en CM1.

Pour cette année notre école est donc passée de 8 à 9 classes.

Au chapitre des nouveautés encore, les élèves ont eu la joie de découvrir du changement dans les aménagements dans leur cour de récréation avec un kiosque et une table en bois facilitant les jeux calmes.

Cette année scolaire promet d'être très culturelle avec notamment deux projets de fin d'année mobilisant l'ensemble des classes, de la petite section au CM2: une fête du livre et une exposition sur le thème

tressage et tissage inspirée par l'exposition estivale à succès de la Villa DATRIS à l'Isle sur la Sorgue.



## INSCRIPTIONS POUR LES ENFANTS NÉS EN 2016

À partir du mois de mars 2019, vous pouvez venir inscrire votre enfant à l'école. Prendre rendez-vous auprès du service périscolaire : 07 78 41 91 82 (les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h à 12h30 et de 13h30 à 16h)

### Les documents à fournir sont :

- Livret de famille
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
- Carnet de Santé
- Pièce d'identité
- Extrait du jugement de séparation ou de divorce précisant la garde de l'enfant

## Comme les années précédentes, la proclamation des résultats a eu lieu le soir même en présence des parents, des enseignants et du Conseil Municipal.

Après ce moment d'émotions partagées, nos jeunes élus ont rapidement pris leur fonction en participant dignement à la cérémonie de commémoration du 11 novembre, à l'inauguration de la journée «Au Bonheur des Jardiniers» et aux illuminations du village juste avant Noël.

Depuis cette date, les huit conseillers municipaux se sont réunis afin de poser les bases des actions à venir.

Les projets réalisés brillamment par les précédents élus seront autant d'exemples à suivre. Rappelons ces différents projets : organiser une chasse aux œufs dans le vieux village, repenser l'aménagement de la cour de l'école, planter des arbres au verger communal, créer un potager, rencontrer nos anciens autour d'un repas...

Faire des choix et les mettre en place demandent de l'énergie, du travail pour l'intérêt général, nous sommes sûrs que nos élus 2018 accompagnés de Sonia et Fabien, notre service civique, sauront mener à bien leurs propres projets !



## CONSEIL MUNICIPAL ENFANT

**Le 19 octobre dernier ont eu lieu les élections du Conseil Municipal des Enfants. Les élus, au nombre de 8, sont issus des classes de CM1 et CM2.**



# VIE CULTURELLE

## LES NOMADE(S) DE LA GARANCE AUX TAILLADES...

Plusieurs villages des alentours participent aux rendez-vous des Nomade(s) organisés par le théâtre de Cavaillon «La Garance».

L'objectif de ces Nomade(s) est de «délocaliser» le théâtre et permettre une offre de sorties culturelles en famille, près de chez soi.

Parmi les spectacles proposés, la commune a choisi une pièce intitulée *Mille ans* de Laurance Henry qui sera jouée le 5 mars au Moulin Saint-Pierre. Cette metteuse en scène est habituée à notre village puisqu'elle est déjà venue nous présenter sa pièce *À l'ombre de nos peurs* il y a deux ans.

Courant septembre, le Moulin Saint-Pierre a été choisi comme «résidence d'artistes» à sa compagnie Ak Entrepôt. Laurance Henry, ses comédiens ainsi que les techniciens lumière et son ont intégré le lieu pour travailler sur leur pièce de théâtre du mois de mars. Ils ont pu avancer sur leur projet en réfléchissant aux décors et aux différentes adaptations.

Une classe de CE2 de l'école a participé au projet et a rendu visite aux artistes et à la metteuse en scène qui leur a présenté son projet pas tout à fait abouti puisque des questionnements sur la mise en scène, la bande sonore restent encore en suspens. Ainsi ils ont pu découvrir les coulisses d'un montage de spectacle. Ce fut une très belle rencontre-échange aussi bien pour les artistes que pour les enfants.



Cette année, la participation des habitants du village était demandée. En effet, vous avez dû croiser des TOPO-BOITES dans différents lieux du village. Pour ceux qui n'ont pas osé se renseigner sur ces boîtes, elles étaient destinées à recueillir quelques mots, photos, images ou dessins d'un lieu réel ou imaginaire auquel vous seriez attaché. Tous ces témoignages vont être regroupés par Laurance Henry et restitués sous forme de Chœur par des habitants du village et des élèves de la classe de CE2. Si vous souhaitez participer à ce Chœur de «Facteurs», il est encore temps, le premier échange aura lieu le mercredi 23 janvier 2019 à 20h30 au foyer des anciens. Les restitutions de ces Chœurs auront lieu aux Taillades et à Cavaillon la semaine du 14 au 18 mai 2019 dans le cadre du focus du Printemps des compagnons.

Ce projet est soutenu par la Garance - Scène Nationale de Cavaillon en partenariat avec l'association des Estivales et la commune des Taillades.

Renseignements complémentaires auprès de Marion Bourguelat, chargée des Nomade(s) - 04 90 78 64 60 - nomades@lagarance.com

À NOTER : Spectacle *Mille ans* le mardi 5 mars à 19h au Moulin Saint-Pierre

## MEDIATHEQUE - LMV

2018 s'en est allée et une nouvelle année riche de projets s'ouvre déjà pour le réseau des médiathèques Luberon Monts de Vaucluse.



En effet, à partir du mois de janvier 2019, le réseau des médiathèques LMV aura son site internet dédié. Concrètement, comment ça se passe ? Si vous êtes inscrits dans une des 12 médiathèques du réseau, rendez-vous sur le lien suivant : [www.mediathequeslmv.fr](http://www.mediathequeslmv.fr). Un espace personnel vous sera entièrement consacré. Pour y accéder, il suffira d'entrer votre identifiant (votre nom de famille en majuscules) et votre date de naissance selon le format suivant : JJ/MM/AAAA.

Grâce à cet espace vous pourrez gérer, de chez vous, votre compte et celui de toute la famille.

- Informations plus claires et plus complètes sur les événements proposés sur le territoire.
- Possibilité de réserver des documents et de prolonger leur date de retour.
- Coups de cœur inédits des bibliothécaires, à découvrir chaque mois !
- Catalogue des médiathèques amélioré pour faciliter la recherche documentaire.
- Accès à des ressources numériques en ligne (soutien scolaire, cinéma, presse, méthode de langues, espace dédié aux enfants, sitotheque).
- Agenda des animations de toutes les médiathèques.
- Possibilité de suggérer l'achat de documents absents de nos collections.

Bref, un site performant, plus interactif et proposant plus de services !

*Nous avons hâte de vous le faire découvrir !*

# AUX ALENTOURS...

## Du côté de Luberon Monts de Vaucluse Service collecte

Suite à notre visite dans ce service, nous vous rappelons les consignes de tri :

**Les ordures ménagères ont diminué de 1% entre 2016 et 2017 avec une performance de 335 kg/an/hab alors que la performance du Vaucluse affiche 358 kg/an/hab.**

Les emballages, quant à eux, ont augmenté de 10% entre 2016 et 2017. Néanmoins, des efforts devront se faire sur le tri du papier qui baisse de 10% sur la même période. La commune des Taillasses a collecté 74,923 kg de verre et 35,190 kg de papiers. Sur le rapport annuel (consultable en mairie), vous avez la part de la collecte des déchets en 2017.



**Je dépose dans ma POUBELLE JAUNE ou dans mon SAC JAUNE**

**EMBALLAGES PLASTIQUES**  
Bouteilles, bidons, flacons, pots et barquettes, sachets et films plastiques

**EMBALLAGES CARTONS**  
Cartons, boîtes et briques alimentaires

**EMBALLAGES METALLIQUES**  
Boîtes, cannettes, barquettes en aluminium, aérosols

Objets en plastique (jouets, tuyaux...) **DANS LA POUBELLE ORDURES MENAGERES**

**A sortir la VEILLE au SOIR collecté le**

- lundi
- mardi
- mercredi
- jeudi
- vendredi

**Je dépose dans la BORNE VERTE**

**EMBALLAGES VERRES**  
Bouteilles, bocaux et pots

Pots de fleur, vitres, porcelaines, faïences, vaisselles, couvercles et bouchons, bouteilles de parfum **DANS LA POUBELLE ORDURES MENAGERES**

**Je dépose dans la BORNE BLEUE**

**Tous les PAPIERS**  
Journaux, papiers, annuaires, prospectus, magazines, enveloppes, livres et papiers, impressions

Papiers gras, couches culottes, papiers peints **DANS LA POUBELLE ORDURES MENAGERES**

Les contenants marron et jaune sont obtenus gratuitement auprès de la LMV en fonction du nombre de personnes vivant dans le foyer.

## SERVICE ...

### UNE NAVETTE

- Taillades
- Cavaillon
- Taillades

Dans le cadre de sa politique de mobilité, la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse a mis en place depuis avril 2016, un réseau urbain C'MON BUS qui dessert les différentes zones de la ville de Cavaillon.

En complément de cette offre de transports, depuis la mi-décembre, un système de navette d'une capacité de 9 personnes a été aménagé, pour le hameau des Vignères et la commune des Taillades.

**LES TAILLADES > CAVAILLON**  
**GARE ROUTIÈRE / SNCF**

**C'ma navette**

Rond-point de la Roue  
2 DÉPARTS à 9H30 et 14H30

Gare Routière  
2 RETOURS à 12H et 16H30

DU LUNDI AU VENDREDI (hors jours fériés)

**1€ le trajet**

**TARIFS**

• Billet unitaire	1 €
• Carte de 10 trajets	8 €
<b>Tarifs réduits</b>	
• Billet unitaire « tarif réduit »	0,50 €
• Billet unitaire « tarif jeunes » (-16 ans)	0,50 €

Gratuit pour les + de 65 ans.  
Gratuit jusqu'à 6 ans.  
Gratuit pour les personnes à mobilité réduite, (sur présentation d'une carte d'invalidité, de priorité ou de stationnement MDPH).

**Où acheter son titre de transport ?**  
Les billets unitaires et les cartes de 10 trajets sont en vente dans la navette.  
La carte Senior est délivrée par le maire des Taillades. Veuillez vous rapprocher de l'accueil afin de la souscrire.

**Comment bénéficier de la gratuité + de 65 ans ?**  
Une carte de gratuité spécifique vous sera remise sur présentation des pièces justificatives suivantes :  
- Photocopie d'une pièce d'identité,  
- Photocopie d'un justificatif de domicile,  
- Une photo d'identité.

**Comment prendre la navette ?**  
Départ du Rond-point de la Roue des Taillades  
Arrivée devant la Gare Routière (ACT) de Cavaillon.

Achetez vos billets en montant dans le bus de transport ou le justificatif devant vous à la gare routière. Commencez le trajet à la Gare Routière de Cavaillon.

[www.luberonmontsdevaucluse.fr/agglomeration/mobility](http://www.luberonmontsdevaucluse.fr/agglomeration/mobility)

## SYNDICAT DES EAUX

### Durance Ventoux

#### Création d'un moyen service Point sur l'avancement des travaux

**La restructuration menée consiste à la création d'un service intermédiaire dénommé «moyen service».**

L'alimentation d'une partie des territoires des commune de Cheval-Blanc, Les Taillades et Robion – secteur les plus denses en termes d'habitat – sera faite depuis les stations de Cavaillon-Le Grenouillet et Cavaillon-La Grande Bastide et non plus depuis la station de Cheval-Blanc dont la production permettra la distribution sur les communes du haut service (Les Beaumettes, Bonnieux, Cabrières d'Avignon, Gargas, Gordes, Goult, Joucas, Lacoste, Lagnes (55%), Lioux, Maubec, Ménerbes, Murs, Oppède, Roussillon, Saint Pantaléon, Saint Saturnin les Apt, Villars).

**L'opération est réalisée en deux phases de travaux.**

La première est en voie d'achèvement: les travaux de construction du réservoir de 2500 m<sup>3</sup> sont en cours de finition. Sa couverture est achevée depuis peu. Les derniers travaux de son raccordement au réseau d'eau potable sont en cours ainsi que la pose des appareils de mesure et de régulation. Les essais d'étanchéité ont été réalisés début novembre.



Le remblaiement de l'ouvrage avec les matériaux extraits assurera son intégration dans son environnement. Une clôture sera mise en place sur l'ensemble du périmètre concédé au syndicat des eaux Durance-Ventoux.

Suivant le planning prévisionnel, et à l'heure de la publication de cet article, l'ouvrage pourra être opérationnel en fin d'année, remplie, provisoirement par la station de Cheval-Blanc.

La seconde phase permettant l'alimentation du moyen service par les installations du Bas service (Cavaillon-Le Grenouillet et Cavaillon La Grande Bastide) comprend :

- la construction d'un bâtiment d'une emprise au sol d'environ 54 m<sup>2</sup> ;
- la mise en place des équipements hydrauliques d'une capacité de 160 m<sup>3</sup>/h ;
- la pose de 680 m de canalisation Ø 300mm sur la commune de Cavaillon-Chemin du Vieux Taillades et 1 130 m de canalisation Ø 250 mm – sur la commune des Taillades-Chemin de Saint-François. Cette seconde phase est d'ores et déjà engagée, le terrain est en cours d'acquisition, le permis de construire du bâtiment octroyé et les entreprises seront désignées suivant la procédure administrative adéquate en fin d'année 2018.

Les travaux, entrepris au cours du premier trimestre, permettront une livraison des ouvrages et leur mise en service à l'été 2019.

**La commune des Taillades pourra alors entreprendre les travaux d'aménagement de la voirie Chemin Saint-François.**

Leur programmation sera coordonnée avec celle du Syndicat dont la planification définitive ne pourra être arrêtée qu'après la désignation des entreprises par chacun des maîtres d'ouvrage, commune et syndicat.

## Du fil au boutis

**L'année 2018 a été ponctuée de 2 moments importants pour notre association.**

En juin, nous avons organisé à Cheval-Blanc, une exposition-vente de 10 jours avec l'association Harmonie : un bon moment de partage et de contacts.

Le 16 décembre, nous avons participé au Marché de Noël en exposant nos ouvrages dans la salle des Anciens.

L'année 2019 verra le jour d'une nouvelle manifestation : le 24 mars nous organisons au Moulin Saint-Pierre la 1<sup>re</sup> édition des PUCES DES COUTURIERES ET DES LOISIRS CREATIFS.

Vous souhaitez vendre ou échanger tissus, dentelles, rubans, mercerie, revues, fournitures de loisirs créatifs (à l'exclusion d'artisanat ou de produit fini), venez nous rejoindre. Il suffit de vous inscrire.

Participation : 5€ la table.

Renseignements et inscriptions :

dufilauboutis@gmail.com

04 90 71 57 23 / 06 09 52 15 03

Visiteuses, couturières, brodeuses, l'entrée sera libre le 24 mars. Vous pourrez dénicher les bonnes affaires à petits prix et passer un moment agréable entre passionnées. Parlez-en autour de vous et participez à la réussite de cette nouvelle manifestation. Merci d'avance



## LE CHŒUR DES TAILLADES

**La rentrée est déjà loin et nous avons fait du chemin !!! Notre « CHŒUR » s'agrandit, se renforce avec l'arrivée, cette année encore, de plusieurs choristes pour le plus grand plaisir de nous tous, portant ainsi l'effectif à 27 personnes. L'ambiance est conviviale et le travail personnel de chacun favorise une belle dynamique de groupe.**

Cette année nous fêterons les 10 ans d'existence.

Notre travail sera présenté au public au Théâtre des Carrières (avec l'aide du ciel!!!) courant Juin.



Une date à noter sur vos agendas - le samedi 2 février 2019 - nous organisons comme chaque année une soirée dansante avec dégustation d'oreillettes.

D'ici là, sous la direction d'Ana CASTEL, avec notre enthousiasme et notre plaisir de chanter nous poursuivons notre chemin.

## HARMONIE **Une association née en 1996 et dont le but principal est le loisir créatif.**

Dans une ambiance détendue et conviviale, les différents ateliers sont encadrés par les adhérentes ou par des intervenants extérieurs. On y pratique tout au long de l'année le patchwork qui est l'activité principale de l'association. La peinture à l'huile ou acrylique, d'autres activités comme le collage de serviettes en papier, la gainerie (boîte en carton habillée de tissu) et la mosaïque remplissent le programme de cette année 2018 /2019. Un goûter préparé à tour de rôle par deux adhérentes renforce la cohésion de cette association et permet aussi l'échange de bonnes recettes. Actuellement composée de 30 adhérentes l'association a clôturé les inscriptions. Rendez-vous pour l'année 2019 /2020.



## FOYER RURAL MAXIME NOUGUIER



### Le Foyer Rural poursuit son bonhomme de chemin :

les activités qu'il propose sont pluridisciplinaires et les inscriptions restent stables. Nous remercions toutes les personnes qui s'investissent afin que les Taillades ait des ateliers pour chacun d'entre nous.

Nous pouvons, au sein de notre commune, autant nous cultiver (par exemple avec l'atelier d'écriture ou de lecture), que nous détendre (avec les ateliers peinture adultes ou enfants) sans oublier les conférences gratuites, ouvertes à tous, adhérents ou non. Nous pouvons également nous ressourcer (avec les ateliers yoga adultes ou enfants) et nous « bouger » avec « la marche nordique ».

Tous ces moments se déroulent dans une bonne ambiance, favorisant les échanges et la convivialité.

**Mais le Foyer Rural ce n'est pas que ça !** C'est aussi la gestion et l'animation de notre marché hebdomadaire «Le Moulin fait son marché», tous les vendredis soir.

En été, il se trouve sur la place du Moulin Saint-Pierre et l'hiver devant la Mairie.

Musiciens, acteurs et autres artistes viennent régulièrement divertir nos chers visiteurs et connaisseurs de bons produits du terroir, qu'ils soient touristes, collègues d'un village voisin ou Tailladais, tous viennent se réapprovisionner et partager un petit moment jovial en ces débuts de week-end.



## GUST

Notre association de gymnastique volontaire (GUST) a repris ces activités avec la rentrée.

Nos animatrices sont au rendez-vous ainsi que les adhérent(e)s dont le nombre ne cesse d'augmenter.

Nous offrons à chacune et chacun des cours diversifiés : gym tonic, steps, gym douce, tai chi, pilâtes, stretching relaxation.

Nous allons fêter aussi l'année prochaine les 40 ans d'existence de GUST, un bel âge.

Nous en reparlerons prochainement avec les anciennes et les nouvelles du club. Bonne reprise sportive.

*Jacqueline Chabert - Présidente de GUST*

## La Boule des Taillades

**Le 2 septembre 2018 la Boule des Taillades a fêté ses 10 ans. Plus de 80 personnes ont participé à cette journée très festive.**

Le repas a été assuré par le Traiteur du Luberon, l'animation, par Michel Prats et son orchestre.

Le bureau remercie l'ensemble des personnes présentes.

Nous vous rappelons que notre assemblée générale aura lieu mi-janvier, à cette occasion le bureau sera à renouveler.



## CALAVON FOOTBALL CLUB

**La saison écoulée restera un souvenir très fort dans la mémoire de nos dirigeants et joueurs.**

En effet, après avoir obtenu le Label Jeunes Excellence et sa remise par la Fédération Française de Football, le palmarès de nos équipes est plus que satisfaisant : Nos seniors 1 accèdent à la plus haute catégorie de notre District, la PHA, jamais atteint par nos villages.

Les seniors 2 sont finalistes de la coupe Espérance et les U19 celle du Grand Vaucluse. (cf photo)

Les U17 échouent lors du dernier match, pour une montée en Ligue.

Lors du tournoi du Jumelage à Saint-Marcellin, nos équipes de jeunes remportent trois catégories sur quatre (la dernière nous finissons second).

Beaucoup de victoires pour nos U11 et U13 tout au long de la saison lors des tournois.

Notre travail de formation, jeunes et éducateurs, est reconnu par nos instances.

De plus, quelques manifestations ont été et vont être organisées par les dirigeants de notre club :

- Vendredi 23 novembre, notre ami Daniel Geor-

ger est venu nous faire déguster le Beaujolais nouveau ainsi que d'autres cuvées de sa production au siège du club, stade Jean-Blanc aux Taillades

- Samedi 8 décembre, grande soirée familiale, 1<sup>er</sup> LOTO du club, à la salle du Moulin Saint-Pierre
- Pour le Goûter de Noël de nos jeunes pouces, une surprise!!
- Gâteaux des Rois
- 2<sup>e</sup> LOTO salle des fêtes à Lagnes
- 1<sup>er</sup> mai 2019 vide greniers stade Di Meco à ROBION
- Pentecôte, nous recevrons nos amis de Saint-Jean-d'Ardières Belleville et Saint-Marcellin pour le 30<sup>e</sup> anniversaire (eh oui déjà !) de notre tournoi du Jumelage et de l'Amitié.

**L'ensemble des membres de CALAVON FOOTBALL CLUB, vous souhaite une très bonne année 2019.**



## CHASSE LA VIGILANTE

**Le saviez-vous ? La société de chasse est la plus ancienne association du village.**

Sous sa forme actuelle, elle œuvre depuis 1945 pour la préservation de la faune et de la flore du petit Luberon.

Très visibles dans les espaces boisés aux alentours du village sitôt l'automne arrivé, c'est toutefois toute l'année que les chasseurs tailladais s'investissent en faveur de la vie sauvage par des actions concrètes :

création et alimentation de points d'eau en période sèche, pose de clôtures électriques pour la protection des

cultures, amélioration de l'habitat naturel au profit de certaines espèces, vigilance feux de forêt... La liste est longue et exhaustive.

La chasse est une passion, née de la communion entre l'homme et son chien, de leur amour commun pour les grands espaces et la vie au grand air. N'en déplaise à certains, les chasseurs sont les premiers écologistes, amoureux de la nature et des animaux. L'activité cynégétique est indispensable à la régulation et à la gestion des différentes espèces. La prolifération de certaines d'entre elles, n'ayant aucun prédateur naturel pourrait s'avérer catastrophique pour l'équilibre de l'écosystème. C'est une image responsable de la chasse que nous souhaitons promouvoir et défendre, alliant respect modernité et tradition.

Nous croisons de nombreux promeneurs ou sportifs lors de nos activités, aussi par soucis de transparence et de sécurité, nous tenons à informer tout le monde que la société de chasse organise :

- des battues au grand gibier, les samedis matin uniquement d'août à février. La zone de battue est délimitée par des pancartes rouges portant l'indication «battue grand gibier en cours»,

- des lâchers de gibier de tir une semaine sur deux, les dimanches matin, de septembre à début janvier. Ces lâchers ont pour seul but la formation et l'entraînement de nos compagnons à quatre pattes.

Quel que soit le lieu ou l'occasion, soyez assurés que la sécurité de tous, reste la préoccupation principale de chacun.

Retrouvez notre actualité et de nombreuses autres informations nous concernant sur notre site : [societe-de-chasse-les-taillades@e-monsite.com](mailto:societe-de-chasse-les-taillades@e-monsite.com)

**La nature est notre plus grande richesse, la défendre et la respecter notre devoir commun.**



## AU BONHEUR DES JARDINIERS



**Malgré la pluie en début d'après midi, notre journée des jardiniers du dimanche 25 novembre 2018 a accueilli beaucoup de monde.**

Le parvis et la salle du Moulin Saint-Pierre étaient ornés de fleurs, arbustes, décoration, outillage pour le plus grand bonheur des jardiniers amateurs. Les nombreux enfants présents ont pu développer leur créativité autour de l'atelier de plantation avec décoration des pots, la LPO leur a permis de fabriquer des mangeoires pour les oiseaux.

Tous sont repartis fièrement avec leurs créations. La conférence sur l'olivier, de Jean-Yves Meignen a fait salle comble pour le plus grand intérêt de chacun. L'atelier floral a encore eu un grand succès et les fleuristes en herbe, sont repartis avec leur composition pour Noël. Malheureusement, la LPO n'a pu faire la remise en liberté d'une buse à cause du temps. Espérons avoir un temps plus clément l'année prochaine. Bref une journée bien remplie, qui a satisfait, nous l'espérons, le plus grand nombre malgré la pluie. L'équipe «Au Bonheur des Jardiniers»  
Contact : Maguy 06 62 29 51 16

## COMITE DES FETES

**Comme chaque année, le Comité des Fêtes des Taillades a proposé plusieurs temps forts aux Tailladais, au sein de notre beau village.**

En juin, sur le site Saint-Ferréol, nous avons organisé les premières olympiades des Taillades. Cette manifestation a rencontré un réel succès. C'est plus d'une centaine d'enfants qui a pu profiter des jeux d'eau le matin et 6 équipes de 8 adultes se sont affrontées l'après-midi, tout cela sous le soleil et dans une très bonne ambiance. La soirée s'est terminée par un bal.

Le 13 juillet, un bal populaire a été proposé aux Tailladais sur la place de la Mairie. Plus de 200 personnes sont venues danser et passer un bon moment de convivialité dans une ambiance chaleureuse.

Comme chaque année, le Comité a organisé la Fête Votive, place de la Mairie. Nous espérons que les habitants venus très nombreux pendant ces cinq jours ont pu apprécier l'animation foraine, la qualité des orchestres et des spectacles proposés.

Nous terminons cette année par la reprise du Marché de Noël, à l'heure où nous écrivons cet article, la date n'est pas passée.



*Remerciements à la Mairie et à tout son personnel pour leur aide précieuse et indispensable.*

*Un grand MERCI à tous les bénévoles qui, tout au long de cette année, ont permis la réussite de ces manifestations.*

# Les Estivales

Encore une belle année 2018 qui se termine ! Que ce soit le festival d'été ou le week-end culturel du mois de mars, ces deux manifestations nous ont apporté encore de belles rencontres.

La nouvelle formule du festival de juillet a permis de mettre à l'honneur des artistes régionaux qui se sont produits chaque soir, en avant-scène, dans une ambiance festive sur la place de la mairie. Que ce soit pour le finaliste de la nouvelle Star, le duo de guitaristes, le trio de swing manouche, le quartet New Orléans ou le quintet de cuivres, le public a répondu présent et son nombre grandissant à chaque soirée nous encourage à renouveler ces rendez-vous en 2019.

Les soirées aux Carrières se sont ensuite enchaînées avec un rythme intense. Pour l'ouverture du festival, *Les Fourberies de Scapin* de Molière ont eu un réel succès. Les rappels et les bravos ont confirmé que le théâtre de qualité avait toute sa place dans cet écrin de pierre. La soirée Jazz du Big Band de Pertuis, accompagné de la merveilleuse chanteuse Alice Martinez, a enthousiasmé les spectateurs, claquant des doigts à chaque musique.

Ensuite, le professeur Jean-François Zygel nous a offert une belle leçon de piano. Entre chaque improvisation, comme une classe de bons élèves, le public a écouté ses commentaires avec la plus grande attention. La délibération du jury est sans appel : Jean-François Zygel a réussi son Bach avec mention ! Puis le maestro Richard Galliano a conquis le public en remettant «le piano à bretelle» sur son piédestal. Après les applaudissements et rappels dignes d'une véritable rock star, l'accordéoniste a reçu la médaille de la commune des mains de madame le maire, Nicole Girard. Un grand moment d'émotion. Pour la 5<sup>e</sup> soirée, le Chef Nicolas Krauze a fait découvrir, comme à son habitude, de jeunes talents. La violoniste et le clarinetiste ont formé un duo plein de charme et de jeunesse. Le lendemain, les guitaristes des Doigts de l'Homme nous ont offert un concert exceptionnel, par leur virtuosité mais aussi par leur complicité. Cette soirée est la révélation des Estivales 2018. Enfin, nous avons terminé le festival par un hommage à la chanson française, revisitée avec tendresse et

passion par la chanteuse Berline et le guitariste Louis Winsberg.

De beaux moments, sans oublier la 2<sup>e</sup> édition des Bourgeons de Culture qui a mis l'accent sur des spectacles à voir en famille. La diversité de cette programmation a permis de découvrir un «spectacle» des écrits de Pagnol, Giono et Izzo, un show mentaliste et une pièce de théâtre «toquée». Pendant ces deux journées, les ateliers d'artistes n'ont pas désempli. Petits et grands ont pu s'adonner à la peinture, sculpture, origami, dessin pour leur plus grand plaisir. Les conférences sur la bande dessinée ou sur le peintre Degas ont su capter l'attention de leur auditoire. Cette année encore, les spectacles pour enfants, ont connu un remarquable succès. Rien n'est plus gratifiant pour des organisateurs que des centaines d'yeux brillants d'enfants impatients d'aller au «pestaclé».

Cette édition nous conforte dans nos choix : la programmation 2019 vous réserve quelques belles surprises. Alors, nous vous donnons rendez-vous les 8, 9 et 10 mars au Moulin Saint-Pierre pour la 3<sup>e</sup> saison des Bourgeons de Culture !



## KIPRO N'CO

Et voilà, les Ateliers Théâtre ont repris... mais malheureusement cette année, les ateliers Ados ont dû s'arrêter juste avant les vacances scolaires de la Toussaint, faute d'élève.

Mais... les ateliers Adultes, eux, ont bien lieu le mardi de 20h15 à 22h15. Un cours d'essai gratuit est toujours possible tout au long de l'année.

Envie de passer une bonne soirée dans la semaine avec un groupe joyeux, envie de s'amuser, de travailler sa mémoire... Quelque soit la ou les raisons qui vous amèneront au théâtre... Osez franchir le pas, vous ne le regretterez pas !

Et nos pièces ? C'est certainement ce que vous vous demandez !!! Eh bien, nos 3 pièces tournent toujours au Laurette Théâtre à Avignon une fois par mois, et bientôt ce sera Alès, Mornas, Toulouse, Perpignan, Marseille, et tout le mois de mai à la Comédie de Nice !!! Carole Palcoux partant en tournée, Agnès Fournier la remplace dans la comédie *Bonne Année, Anémone*.



Allez une petite confiance pour la route... La compagnie prépare une pièce pour... « tout le monde », les petits comme les grands... Elle sera présentée lors d'un week-end théâtre aux Taillades du 10 au 12 mai 2019, en même temps que le spectacle des Ateliers Théâtre.

Vous souhaitez connaître notre actualité...

Abonnez vous à notre newsletter sur [www.kipro-n-compagnie.com](http://www.kipro-n-compagnie.com) / 07 82 50 01 41

A très bientôt pour de très bons moments de théâtre !!!

## LES SEMENCES DE LA GARANCE



Les Semences de la Garance ont organisé pour la 2<sup>e</sup> année leur Salon des Santonniers Créateurs au Moulin Saint-Pierre les 10 et 11 novembre. Le succès a été encore au rendez-vous : visiteurs très nombreux, parfois venus de loin, bonne humeur et convivialité.

17 santonniers et créchistes,

tous artisans, présentaient leurs dernières créations. Certains n'ont pas hésité à faire la démonstration de leur savoir-faire en façonnant en direct des santons tout

en expliquant les différentes étapes de fabrication, et en faisant partager leur passion pour cet art minutieux et délicat.

Une surprise cette année pour le public : «La Crèche de Marius» : sur 10m<sup>2</sup> la représentation d'un village niché au pied de la montagne avec ses maisons, ses petits coins de campagne, ses vieux métiers, ses scènes de la vie quotidienne. Les enfants avaient les yeux écarquillés et les grands-parents racontaient avec émotion la vie d'autrefois.

Moments privilégiés partagés avec Marius, le tout jeune créateur de ce monde merveilleux des santons, un vrai passionné de crèches, prenant plaisir à échanger avec les visiteurs avides de savoir.

Cette 2<sup>e</sup> manifestation a été pour notre association la confirmation du succès de l'an dernier. Alors nous vous disons à l'année prochaine et encore merci à tous.

## FOIRE ET LOISIRS

C'est toujours le 3<sup>e</sup> week-end de mai, en souvenir de notre traditionnelle Foire de Printemps que l'association Foire et Loisirs a présenté une exposition de motos et voitures anciennes dans le pré du Moulin Saint-Pierre. Les passionnés ont été ravis. Dans la salle du moulin, en collaboration avec Média-Son et la Lub', un salon du vin et de la bière a eu un franc succès.

Le samedi soir, le concert par le groupe musical a enflammé la cour du moulin qui était trop petite.

Pour 2019, nous vous donnons rendez-vous le week-end du 18 et 19 mai pour un salon de l'automobile et de la moto avec peut être une bourse aux pièces déta-

chées... mais le programme est à l'étude, à bientôt pour d'autres informations complémentaires.



Forum des associations 2018



Les Estivales



La Boule des Taillades



Ki Pro'n Co



Le Foot



Au Bonheur des Jardiniers



Les Semences de la Garance



Du Fil au B



La Chasse



Le Bridge



Le Concours d



Le Foyer Rural



GUST



Le Comité des Fêtes



Collections Passion



Boules



*Forum des Associations 2018*

**FÉVRIER****Samedi 2 février :**

Soirée dansante organisée par le Chœur des Taillades - 20h30 - Moulin Saint-Pierre

**MARS****Mardi 5 mars :**

Spectacle Nomade(s) *Mille ans* organisé par La Garance Scène Nationale de Cavaillon en partenariat avec les Estivales des Taillades - 19h - Moulin Saint-Pierre

**Vendredi 8, samedi 9 et dimanche 10 mars :** Week-end Bourgeons de Culture organisé par les Estivales des Taillades - Moulin Saint-Pierre

**Samedi 16 mars :** Soirée Gym - 20h30 - Moulin Saint-Pierre

**Samedi 23 mars :** Bienvenue aux nouveaux arrivants - 10h30  
Salle du Conseil en mairie

**Dimanche 24 mars :** Puces des couturières - Moulin Saint-Pierre

**AVRIL**

**Samedi ... :** Carnaval date non arrêtée

**Dimanche 28 avril :** Vide poussette organisé par les parents d'élèves de l'école de la Combe - 8h30 à 14h - Moulin Saint-Pierre

**MAI**

**Samedi 11 et dimanche 12 mai :** Week-end théâtral organisé par KiPro N'Co - Moulin Saint-Pierre

**Samedi 18 et dimanche 19 mai :** Salon de l'automobile et de la moto ancienne organisé par la Foire et Loisirs - Toute la journée - Moulin Saint-Pierre

**Dimanche 26 mai :** Elections européennes - Foyer des anciens et Salle du Conseil

## Commémoration des 100 ans de l'armistice de la guerre 14-18.

Du 8 au 11 novembre 2018, s'est tenue dans la salle du conseil municipal une exposition sur la guerre de 14-18 en collaboration avec l'association Collections Passion, du Groupement Philatélique de Cavaillon et de Philippe Devaux. Cette exposition a rencontré un grand succès, deux classes de l'école sont venues la visiter et poser des questions aux exposants. Les enfants se sont montrés très intéressés par les dioramas (maquettes de modélisme mises en situation), les lettres de poilus et les équipements militaires (casques, cuirasses, ...) français et allemands présentés. Un grand public passionné venu de toute part a également profité de cette présentation pour échanger avec les exposants.

A cette occasion un livret a été publié par le Foyer Rural sur les Tailladais dans la Grande Guerre racontant, entre autres, le parcours des 14 soldats inscrits sur le monument aux morts\*.

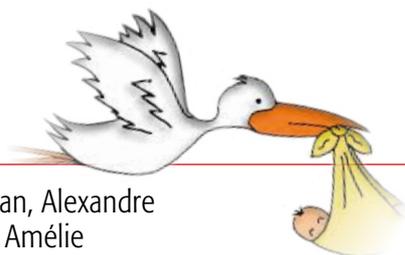


La commémoration devant le monument a été un moment de mémoire intense avec la présence de tous les conseillers municipaux enfants qui ont déposé, un à un, un iris bleu à chaque nom appelé de poilus inscrits sur la plaque commémorative, morts pour la France et la liberté. Se sont ajoutées à cette jeunesse de nombreuses personnes, toute génération confondue.

\* Si cette publication vous intéresse vous pouvez appeler le 06 81 94 34 46 (participation aux frais de publication 15 €).



## NAISSANCES



ALLAIN Tao, Christian, Alexandre	le 31 janvier 2018
ARAEZ Mia, Elodie, Amélie	le 1 <sup>er</sup> mars 2018
BROSSE Louane, Meghane	le 20 mai 2018
PALERMO Sandro, Agostino	le 16 août 2018
GIMENO Lenzo, Patrick	le 19 août 2018
BERNARD Marius, Raphael	le 16 septembre 2018
RANFIN Adèle	le 29 septembre 2018
SCOLARO CLERC Mina, Jade	le 1 <sup>er</sup> octobre 2018
ZANCHI Zoé, Maryse	le 12 novembre 2018

## MARIAGES

Yves DEL AGUILA & Audrey DIDIER	le 28 avril 2018
Christophe RIGAUD & Delphine NATALI	le 05 mai 2018
Nicolas KLEINE & Annabelle LANGLET	le 05 mai 2018
Bruno BERTRAND & Dominique JULIEN	le 16 juin 2018
Charles-Henry REMIGNON & Béatrice DAUPHIN	le 07 juillet 2018
Soufiane MEZIANE & Nawel BOUHAIK	le 1 <sup>er</sup> septembre 2018
Edouard ORTION & Samantha BOLUDA	le 08 septembre 2018
Carol VIALARD & Zohra BEL HADJ	le 15 septembre 2018
Saïd BELALOUI & Marie-José VALÉRO	le 05 novembre 2018
Lucka RAMET & Emeline RICHARD	le 1 <sup>er</sup> décembre 2018
Matthew GUERRY & Delphine METAY	le 14 décembre 2018



## DÉCÈS

BALLET Guy	le 30 décembre 2017
LANGLET Pierre	le 08 janvier 2018
ROUX Maurice	le 15 février 2018
DOL Lucette veuve de ROUX Maurice	le 17 février 2018
RODRIGUEZ Louise épouse GONZALEZ	le 17 février 2018
PEYTIER Lucien	le 24 février 2018
STUART de WILDEN	le 1 <sup>er</sup> mars 2018
TOQUEBIOL Lucette veuve de DAUPHIN Joseph	le 21 mars 2018
TASQUIER Alberte veuve SARNETTE Marcel	le 1 <sup>er</sup> avril 2018
SAVOUILLAN Gaston	le 22 mai 2018
COLLET Madeline	le 03 juillet 2018
HAPPY André	le 30 juin 2018
COUPARD Mireille	le 1 <sup>er</sup> octobre 2018
HERBE Jean	le 11 novembre 2018
MAUREL René	le 16 novembre 2018
PERRIN Lucien	le 19 novembre 2018
BRIAND Martine	le 27 novembre 2018
COMBESSIS Jean Pierre	le 28 novembre 2018



## BAPTEME CIVIL

Marius CHOULET FENIOUX	le 05 mai 2018
Chloé ROCHE	le 12 mai 2018
Lya PLAGNARD	le 30 juin 2018
Lili JULIENNE	le 18 août 2018



# Renseignements utiles

## Pharmacie Terra Pharma

300, route de Mourre Poussin  
04 90 71 16 61

## Kinésithérapeute

### Théodore Raz

238 avenue du château  
04 90 71 16 88

### Auréli Meret-Larousse

(soin à domicile) 496 chemin  
du Luberon - 06 07 91 59 13

## Infirmières

### Dominique Giraud Le Faou

04 90 71 06 94

### Chantal Fourquemin

04 90 71 09 04 - 06 81 22 49 85

### Agnès Valrado

04 90 06 09 45

### Déborah Jean-Claude

06 84 72 06 84

## Centre médical des Oliviers

125, rue du stade

### • Chirurgien Dentiste Docteur

Frédéric Camilleri - 04 90 76 00 09

### • ORTHOPHONISTE

Delphine Darque - 09 83 31 52 89

## Cabinet Médical du Moulin

200, av. du Moulin Saint-Pierre

### • DOCTEURS :

#### Nathalie Loizon-Végéto

#### Géraldine Petit

#### Marie Bressier-Sethavong

04 90 76 00 13

### • INFIRMIÈRES :

#### Noël Niero, Rachel-Vanessa Fatoux

04 90 71 58 02

**Pompiers :** 18 ou 112

**SAMU :** 15

## Centre anti-Poison :

04 91 75 25 25

## Gendarmerie Robion

04 90 78 01 30

## Météo Carpentras

08 99 71 02 84

## Taxi Alexandra

06 29 46 77 49

## Service de cars les Taillades-Cavaillon

TRANSDEV SUD EST : 04 90 74. 20 21

## Mairie

Tel. 04 90 71 09 98 - Fax : 04 90 71 99 01  
lundi et vendredi 8h30 à 12h30

(fermé au public l'après midi)

Du mardi au jeudi 8h30 à 12h30 et de 13h30  
à 17h15 (fermé le samedi)

## Service urbanisme

lundi de 8h30 à 12h

mardi de 8h30 à 12h/13h30 à 17h15

mercredi de 8h30 à 12h/13h30 à 16h45

## Permanences police municipale

Mercredi de 10h30 à 12h

## Architecte conseil

Christelle Juskiwieski - permanence :

2 jours par mois, se renseigner en Mairie.

## Bureau de poste

Tél. 04.90.71.97.84

Lundi au vendredi de 9h15 à 11h45

Dernière levée à 12h.

## Médiathèque

Tel. 04.90.71.78.08 - mardi et vendredi de  
15h à 18h, mercredi 10h à 13h et 14h à 18h,  
samedi de 10h à 13h.

**Ecole** - Tel. 04.90.71.11.76

## Periscolaire

- tél 07 78 41 91 82

periscolaire.taillades@orange.fr

## Messe

Tous les samedis 18h, renseignements:

presbytère de Robion : 06 62 35 00 39

## Collecte déchets

### ordures ménagères :

Lundi matin à partir de 5h. Et jours fériés

### Bacs jaunes :

Vendredi (sauf route D2 le mercredi-Vidaube  
et lot de l'aiguille le lundi)

### Enlèvement des encombrants

Sur RdV à la LMV au 04 90 78 82 30

## Dechetteries intercommunales

Chemin Dorio Cavaillon (04 90 76 10 58)

du lundi au samedi

**hiver :** du 1<sup>er</sup> novembre au 14 février

9h à 12h et 14h à 17h

**été :** du 15 février au 31 octobre

8h à 12h et 14h à 18h

### Mon espace vert

172 ch. Du vieux Taillades-Cavaillon

(04 90 75 20 78)- du mardi au samedi

du 15 fev au 31 oct : 8h-12h/14h-18h

du 1<sup>er</sup> nov au 14 fev : 9h-12h/14h-17h

Dimanche et jours fériés de 9h à 12h

Fermeture le 24 décembre à 16h

Fermé du 25 décembre au 1<sup>er</sup> Janvier

## Piscines intercommunales

Roudière : Tel. 04 90 78 19 19

fermée pour travaux

Plein air : Tél. 04 90 71 00 08 (été)



# Associations

## Club du troisième âge

Présidente : Bernadette Pioggini  
04 90 06 11 55

## Calavon Football Club

Siège : 04 90 71 96 43

président : Jean-Marie Poli - 04 90 71 97 87

## Union Sportive Taillades Gymnastique

Présidente : Jacqueline Chabert  
06 01 38 25 90

## Société de Chasse

Président : Georges Paget - 04 90 78 34 36

## Foire et loisirs des taillades

Président : Roland Saorin- 06 19 68 37 05

## Bridge club

Président Patrick Bergier - 06 76 40 03 41

## Foyer Rural

Présidente : Marie-Claude Nouguier  
06 76 32 41 25

## Comité des fêtes

Président : José Tur - 06 09 15 15 25

## Harmonie (arts plastique)

Présidente : Marielle Tringale - 04 90 06 05 45

## A.F.M / Transporthon

coordination départementale du Téléthon

Coordinatrice Martine Décher

04 90 71 48 49

## Collections Passion

Président : J.P Cléaz-Savoyen - 04 90 71 63 77

## Estivales des Taillades

Président : Michel Le Faou - 07 60 45 76 09

## Au bonheur des jardiniers

Présidente : Maguy Vicedo - 04 90 71 42 78

## Taillades Country

Président : Albert Verchère - 06 84 00 36 01

## Club «La boule des Taillades»

Président : Pascal Vigé- 06 13 75 53 91

## Le Chœur des Taillades

Président : Michel Mauron - 06 15 92 65 44

## Du fil au Boutis

Présidente : Gisèle Brémond - 04 90 71 57 23

## Cao Do Kwan

Président : Alain Hibon - 04 90 71 78 56

## Ki Pro...n'Co Compagnie

Président : Alain Roux - 06 80 48 66 20

## Atelier du mourre poussin

Président : Pierre Rieu

## Les Semences de la Garance

Présidente : Chantal Villain

06 71 19 34 41